

Communiqué

L'Autorité de Régulation des Postes et des Télécommunications, avec le concours d'experts internationaux de l'ENST (Ecole nationale supérieure des Télécommunications de Paris) a organisé, les 11 et 12 Mars 2006, en son siège, un séminaire sur le calcul des coûts d'interconnexions. Mr Laurent Gille, Professeur à l'ENST, Responsable du Département Economie Gestion, Sciences Humaines à l'ENST, Statisticien Economiste et Docteur es Sciences de gestion a présenté la méthode CMILT (Coûts Moyens Incrémentaux de Long Terme) choisi par l'Autorité pour calculer les coûts d'interconnexions entre les différents opérateurs.

Ce séminaire a vu la présence de l'ensemble des opérateurs de téléphonie mobile et fixe, ainsi que ceux de la Voip

Le chargé de communication